

CANDIDATURE A LA SECTION EUROPEENNE
ANGLAIS/MATHEMATIQUES

A retourner pour le 20 juin 2023, délai de rigueur

Nom : **Prénom :**

Classe et établissement d'origine : ☎ :

Adresse électronique de la famille :

Intérêt et motivation de l'élève pour la section demandée : A renseigner par le/la candidat(e)

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins or other markings on the paper.

Signature de l'élève

Signature des parents ou représentants légaux

Avis circonstancié du professeur d'Anglais sur la candidature :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Moyenne annuelle :

Avis circonstancié du professeur de mathématiques sur la candidature :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Moyenne annuelle :

Le présent document est à retourner sous couvert du collège d'origine au Lycée Pontus de Tyard pour le 20 juin 2023 délai de rigueur, accompagné de la photocopie des bulletins des trimestres de 3^{ème}.

Les familles seront informées que la candidature de leur enfant a été retenue au moment de l'**inscription** en classe de seconde au lycée, après le résultat des affectations par Madame la Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale de Saône-et-Loire.

Les inscriptions se dérouleront à partir du 29 juin 2023.

Rappel :

Les sections européennes restent des options facultatives, contingentées en nombre de places (1 groupe de 28 élèves) ; elles ne sont pas dérogatoires (elles ne donnent pas un accès de droit au lycée).

Les élèves sont répartis dans différentes classes.